

Orientations pour des espaces publics végétalisés à Paris

Face aux enjeux climatiques et aux besoins de nature des citoyens, l'Apur a identifié, en lien avec les directions de la Ville de Paris, un potentiel de plantation de près de 20 000 arbres d'alignement et 145 ha de végétalisation sur l'espace public parisien. Ce potentiel est détaillé en 8 actions pour, à la fois, renforcer le réseau des rues majeures plantées parisiennes et créer des rues jardins de proximité.

Cette étude, accompagnée d'un atlas par arrondissement, a été menée en collaboration étroite avec la direction des espaces verts et de l'environnement, la direction de la voirie et des déplacements, et la direction de la propreté et de l'eau.

Le cahier 1 porte sur la définition des orientations à l'échelle de Paris, organisées selon deux axes :

- Le premier axe permet de **renforcer le réseau des rues majeures plantées** parisiennes. Il comprend 5 actions :
 - 1 / Retrouver le caractère de promenade sous les doubles alignements existants
 - 2 / Reconstituer les doubles alignements historiques disparus
 - 3 / Améliorer la qualité paysagère des trottoirs plantés de plus de 6 m de large
 - 4 / Planter les rues de plus de 19 m de large non plantées
 - 5 / Planter les rues de faubourgs non plantées.

- Le second axe porte sur les actions contribuant à **créer des rues jardins de proximité**. Il comprend 3 actions :
 - 6/ Végétaliser à proximité des écoles
 - 7/ Végétaliser les voies bordant les parcs, jardins, cimetières et terrains de sports de plein air
 - 8/ Végétaliser les voies courtes et résidentielles.

La mise en œuvre se ferait de façon progressive avec une première étape de sélection des rues à engager de façon prioritaire et portée par la Ville de Paris.

Ce travail porte sur les rues, avenues et boulevards. D'autres travaux complètent cette approche du paysage des rues parisiennes qui portent sur les places et forêts urbaines ainsi que sur des grands sites spécifiques dont le Boulevard périphérique et ses abords et les bords de Seine (en lien avec l'atelier Seine et l'atelier du Boulevard périphérique).

L'étude est disponible [ici](#)

À propos de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme)

L'Apur est une association loi 1901 dont les principales missions sont l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales à l'échelle de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Il réunit autour de la Ville de Paris, de l'État et de la Métropole du Grand Paris, 27 partenaires métropolitains, territoires, syndicats techniques, établissements publics qui définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitement de données mis en œuvre par l'Atelier.

www.apur.org

Contact presse : Patricia Guyot - 01 83 97 63 59 – [mail](#)